

TERMES DE REFERENCE

Contrôle et surveillance de petits travaux de réhabilitation de 20 bureaux de communes cibles dans les régions de DIANA, ATSIMO ANDREFANA et ANOSY

CONTEXTE

Le Projet PIC Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC 2) est un projet du Gouvernement de la République de Madagascar mis en place avec le soutien de la Banque Mondiale. Le Projet a pour but de promouvoir la croissance inclusive à travers l'appui à des secteurs-clés dans des zones d'intervention sélectionnées dans les régions de l'Anosy, de l'Atsimo Andrefana et de Diana.

Le projet inclut une composante « Renforcement de la gouvernance locale » qui vise à renforcer les capacités institutionnelles des Collectivités Territoriales Décentralisées, pour leur permettre d'appliquer les principes de bonne gouvernance, de soutenir l'essor des filières porteuses priorisées et d'optimiser la redistribution des fruits de la croissance au niveau local.

A cet effet, une approche intégrée incluant un programme de renforcement des capacités, la dotation d'équipements et fournitures, des travaux de réhabilitation de bâtiments communaux, et un programme d'octroi de subventions est mise en œuvre pour contribuer à lever les contraintes liées au développement du secteur tourisme et des filières agri-business priorisées dans les communes d'intervention du Projet.

Un Bureau d'études, dénommé le Consultant, sera recruté pour effectuer les prestations décrites dans les présents Termes de référence concernant le contrôle et surveillance des petits travaux de réhabilitation des bureaux des 20 communes listées ci-après.

OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de contrôler et surveiller les travaux agréés jusqu'à leur **réception définitive** pour les travaux de génie civil et d'appliquer les mesures environnementales recommandées par le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) de chaque chantier de construction ou de réhabilitation.

PORTEE DE LA MISSION

20 communes rurales sont concernées, dont la mise en œuvre des travaux est répartie en 13 lots. Les délais prévisionnels des travaux et le regroupement des communes d'intervention sont détaillés ci-dessous. Le délai prévisionnel de l'intervention est étalé sur 6 mois.

Lot n°	Nom de la Commune	District	Région	Délai d'exécution (Jours)
1	Soavary et Analamary	Fort Dauphin	Anosy	120
2	Ampasimena et labakoho	Fort Dauphin	Anosy	120
3	Manantenina	Fort dauphin	Anosy	120
4	Fenoevo, Enaniliha et Enakara Haut	Fort Dauphin	Anosy	150
5	Ranomafana et Emagnobo	Fort Dauphin	Anosy	120
6	Bevoay et Tanadava	Fort Dauphin	Anosy	150
7	Antsahampano	Diego2	Diana	120

8	Bemanevika Ouest	Ambanja	Diana	150
9	Maherivaratra	Ambanja	Diana	120
10	Tsifota	Tulear2	Atsimo Andrefana	120
11	Antanimieva et Befandriana Sud	Morombe	Atsimo Andrefana	120
12	Ankatsakatsa Sud	Morombe	Atsimo Andrefana	120
13	Ambahikily	Tulear2	Atsimo Andrefana	120

Le Consultant aura sous sa responsabilité les tâches suivantes pour ces prestations de **Contrôle et Surveillance des travaux d'une durée estimée entre 04 à 05 mois calendaires par commune**

Prestations relatives au contrôle et surveillance des travaux de génie civil

- Vérification de tous les documents techniques, administratifs et financiers préliminaires au démarrage des travaux, y compris les dossiers d'exécution préparés par l'entreprise. Il est à noter que les dossiers d'études techniques de ces petits travaux ont été élaborés par les Assistants techniques du Projet ;
- S'assurer qu'un mécanisme de gestion des plaintes des travailleurs (proportionnel à la taille de l'entreprise) existe au sein de l'entreprise
- Prise en main de l'Entreprise ;
- Réception technique des installations de chantier
- Analyse et soumission aux autorités concernées et au Projet PIC de toutes suggestions sur les modifications éventuelles à apporter au fur et à mesure de l'avancement des travaux ;
- Établissement des constats de mesure, des attachements contradictoires et des décomptes
- Règlement des problèmes ou des réclamations éventuels ;
- Établissement des rapports d'avancement mensuel ;
- Procéder à la réception technique des travaux, avant la réalisation de la réception provisoire en présence du représentant habilité de l'Entreprise, du Maître d'ouvrage, et du Projet PIC
- Assurer au moins deux suivis par chantier en période de garantie d'un an après la réception provisoire
- Assurer la réception définitive des travaux à la fin de la période de garantie en présence du représentant habilité de l'Entreprise, du Maître d'ouvrage, et du Projet PIC

Prestations relatives à la Sauvegarde environnementale et sociale :

(activités assurées par le Spécialiste environnemental et social du Consultant sur la Région Anosy, pour une intervention de 1 semaine par mois, et intervention en régie des AT en sauvegarde du Projet pour Atsimo Andrefana et DIANA)

- Mise en place des outils de surveillance environnementale à travers le PGES de travaux,
- Mise en œuvre des mesures préconisées par le PGES de chantiers,
- Elaboration du Plan de protection environnementale et sociale à suivre sur le chantier de construction,
- Assurer avant le démarrage des travaux que les travailleurs des entreprises ont « un contrat de travail signé, et ont signé individuellement un code de conduite »
- Vérification de l'application des mesures de sauvegardes applicables pendant l'exécution des travaux,
- Résolution du problème environnemental inhérent aux travaux,
- Respect de normes de sécurité environnementale et sociale suivant les Directives de la Banque mondiale,
- Mise en place du mécanisme de gestion de plaintes et les réponses correspondantes,

- Maintien du mécanisme de prise en charge de réclamations avec le principe de la confidentialité, particulièrement la protection de toute personne rapportant des accusations de Violence basée sur le genre (VBG) et d'Exploitation sexuelle abusive (EAS),
- **Documentation des actions de sensibilisation et formation en matière de IST/SIDA, VBG-EAS/HS,**
- Assistance à l'entreprise à la mise en place des dispositifs pour limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 sur le chantier,

La rédaction de la méthodologie détaillée de la mission est laissée à l'initiative du consultant et sera décrite dans sa proposition. Toutefois, le Consultant considérera les principes de base suivants dans son élaboration:

- Elle doit restituer de façon claire la compréhension du mandat du Consultant
- Les autorités locales concernées seront impliquées durant la mise en œuvre des travaux
- Le chronogramme d'exécution des prestations doit être en cohérence avec le déploiement du personnel et les moyens mis en œuvre

RAPPORT ET CALENDRIER DES RAPPORTS

Le Consultant remettra au PIC les livrables ci-après :

Produits livrables	Nombre d'exemplaires		Délai de livraison	
	Version provisoire	Version définitive	Version provisoire	Version définitive
Rapport mensuel de contrôle et surveillance		02		M +05j
Rapport mensuel de suivi de mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales		02		M +05j
Rapport réception provisoire (RP) + plan de recollement	02	03 + 01 support informatique+ plans de recollement	05j après RP	05j après la réception des observations
Rapport réception définitive (RD)	02	03 + 01 support informatique	05j après RD	05j après la réception des observations

DONNEES, SERVICES LOCAUX, PERSONNEL ET EQUIPEMENT A ASSURER PAR LE PROJET

Aucun intrant ou équipement nécessaire à la réalisation de la mission n'est fourni par le Projet. Les soumissionnaires devront identifier et chiffrer clairement dans leur méthodologie les équipements et intrants requis, leur disponibilité et ou proposition de mise à disposition aux équipes du consultant.

Le Projet mettra à la disposition du Consultant toutes les informations et les documents disponibles jugés utiles pour son intervention.

PROFIL DU CONSULTANT

Le Bureau d'études ciblé doit

- avoir des expériences avérées et suffisantes en matière de contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et/ou de réhabilitation de bâtiments ;
- prouver avoir intervenu dans au moins un des trois régions d'intervention du Projet

- réaliser pour ces trois dernières années un chiffre d'affaires moyen entre 200 000 000Ar et 400 000 000Ar
- avoir au moins un contrat pour des prestations similaires avec un ou des Projets financés par la Banque Mondiale ces trois dernières années

Dans le cadre de ces prestations objet des présents termes de référence, l'équipe du Consultant comprendra **au minimum** :

- un (01) ingénieur de contrôle Chef de mission, ingénieur en BTP, ayant réalisé chacun au moins (03) missions en contrôle de travaux d'aménagement et/ou de réhabilitation de bâtiments,
- un (01) spécialiste environnemental et social, Bac +4, ayant réalisé au moins trois (03) missions de suivi environnemental de construction ;
- Treize (13) Techniciens supérieurs en BTP ou équivalent, ayant réalisé chacun au moins trois (03) missions en tant que surveillant de chantier en travaux d'aménagement et/ou de réhabilitation de bâtiments.

La quantité d'intervention de l'ensemble du personnel est estimé à 51,5 Hommes-mois.

Les Assistants techniques en sauvegarde environnementale et sociale du Projet PIC DIANA et Atsimo Andrefana assurent en régie les activités de contrôle du respect des mesures sauvegarde au niveau des chantiers des deux régions DIANA et Atsimo Andrefana.

Annexe 1 LOCALISATION

DISTANCE DES COMMUNES PAR RAPPORT AUX PRINCIPALES VILLES LES PLUS PROCHES

Nom de la Commune	Coordonnées géographiques (GPS)	Moyen de déplacement	Principal axe routier de dessert	Accessibilité	Distance par rapport aux villes principales plus proches (km)
<i>District Ambanja Région Diana</i>					
Mahevaratra	13°29'29.23"S 48°38'51.26"E	Voiture (RN6)	RN6	Accessible, bord de la route RN6	A 35 Km d'Ambanja
Bemanevika ouest	13° 39' 25.08''S 48° 2' 51.82''E	Ambanja Ankify : Voiture Ankify – Bemanevika oeust : Vedette rapide (2 h 30mn)	RNS 30 Voie maritime	Accessible toute l'année	A 90 km d'Ambanja
<i>District Diego II Région Diana</i>					
Antsampano	12°19'28.12'' S 49° 11'19.46''E	Voiture	RR3 Diana	Accessible, bord de la route RR3	A 14 km de Diego
<i>District Tuléar II Région Atsimo Andrefana</i>					
Tsifota	Lat :22°49'31.29"S Long : 43°21'59.28"E	Voiture	- RNT 09 (Toliara – Crst piste littorale Nord) sur 38 km - Piste littorale Nord (Crst – Tsifota) sur 55 km	Accessible toute l'année	A 93 km de Tuléar
<i>District Morombe Région Atsimo Andrefana</i>					
Antanimieva	Lat :22°14'43.70"S Long: 43°46'19.01"E	Voiture	RNT 09 (Toliara – Antanimieva) sur 150 km <u>OU</u> RNT 55 (Morombe – Crst Bevoay) sur 85 km	Accessible toute l'année, bord de la route RN9	A 140 km de Morombe A 150 km de Tuléar

			RNT 09 (Croisement Bevoay – Antanimieva) sur 55 km		
Befandriana Sud	Lat : 22° 6'19.30"S Long : 43°53'31.70"E	Voiture	RNT 09 (Toliara – Befandriana Sud) sur 175 km <u>OU</u> RNT 55 (Morombe – Crst Bevoay) sur 85 km RNT 09 (Crst Bevoay – Befandriana Sud) sur 30 km	Accessible toute l'année, bord de la route RN9	A 115 km de Morombe A 175 km de Tuléar
Ankatsakatsa Sud	Lat : 21°52'59.98"S Long : 43°53'43.79"E	Voiture	RNT 09 (Toliara – Ankatsakatsa Sud) sur 200 km <u>OU</u> RNT 55 (Morombe – Crst Bevoay) sur 85 km RNT 09 (Croisement Bevoay – Ankatsakatsa Sud) sur 10 km	Accessible toute l'année, bord de la route RN9	A 95 km de Morombe A 200km de Tuléar
Ambahikily	Lat : 21°36'18.08"S Long: 43°40'27.81"E	Voiture	RNT 09 (Toliara – Crst Bevoay) sur 210 km RNT 55 (Croisement Bevoay – Ambahikily) sur 55 km <u>OU</u> RNT 55 (Morombe – Ambahikily) sur 40 km	Accessible toute l'année, bord de la route RN9	A 40 km de Morombe A 265 km de Tuléar
District Fort Dauphin Région Anosy					
Soavary	24° 08' 47.53''S 47° 20' 19.40''E	Voiture avec traversée sur 7 bacs	RN12A	Accessible toute l'année	A 137 km de Fort Dauphin
Analamary	24° 14' 32.31''S 47°13' 33.53''E	Voiture jusqu'à Manantenina Sur l'axe RN12A Voie fluviale à partir de Manantenina Jusqu'à Analamary 10 km	RN12A	Accessible toute l'année	A 123 km de Fort Dauphin

Ampasimena	24° 17' 53.98''S 47° 13' 20.98''E	Voiture	RN12A jusqu'à Manantenina, Manantenina à Ampasimena piste intercommunale 25 km carrossable	Accessible toute l'année	A 135 km de Fort Dauphin
labakoho	24° 37' 18.83''S 47° 12' 19.82''E	Voiture avec traversée sur 2 bacs	RN12A	Accessible toute l'année	A 62 km de Fort Dauphin
Manantenina	24° 16' 51.02''S 47° 19' 07.74''E	Voiture avec traversée sur 5 bacs	RN12A	Accessible toute l'année	A 110 km de Fort Dauphin
Fenoevo,	24° 41' 14.72''S 46° 53' 28.52''E	voiture,	RIP 118	Accessible toute l'année	A 48 km de Fort Dauphin
Enaniliha	24° 39' 30.25''S 46° 52' 41.84''E	voiture	RIP 118	Accessible toute l'année	A 56 km de Fort Dauphin
Enakara Haut	24° 37' 43.55''S 46° 53' 45.33''E	voiture,	RIP 118	Accessible toute l'année	A 60 km de Fort Dauphin
Ranomafana	24° 34' 11.88''S 46° 57' 45.60''E	voiture,	RIP 118	Accessible toute l'année	A 68 km de Fort Dauphin
Emagnobo	24° 36' 50.69''S 46° 58' 20.10''E	Voiture jusqu'à Ranomafana, A pied 7km à partir de Ranomafana jusqu' Emagnobo	RIP 118	Accessible toute l'année (difficile)	A 75 km de Fort Dauphin
Bevoay	24° 29' 57.12''S 47° 02' 07.16''E	voiture jusqu'à Bevoay (Ranomafana- Bevoay 20 km) A pied ou moto 13 km	RIP 118 (86 km)	Accessible toute l'année (difficile)	Se présenter aux autorités régionales avant d'y aller
Tanandava	24° 23' 41.66''S 47° 03' 07.07''E	Voiture	RIP 118 (93 km)	Accessible toute l'année	

Localisation de nouvelles communes
Réhabilitation du bureau de Commune

Légende
✈️ Airport



Google Earth

Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO
Image Landsat / Copernicus
© 2021 Google

80 km

Localisation de nouvelles communes
R habilitation du bureau de Commune

L gende
Airport



Ambahikily
Ankatsakatsa Sud
Befandriana Sud
Antanimieva
Tsifota

7

100 km

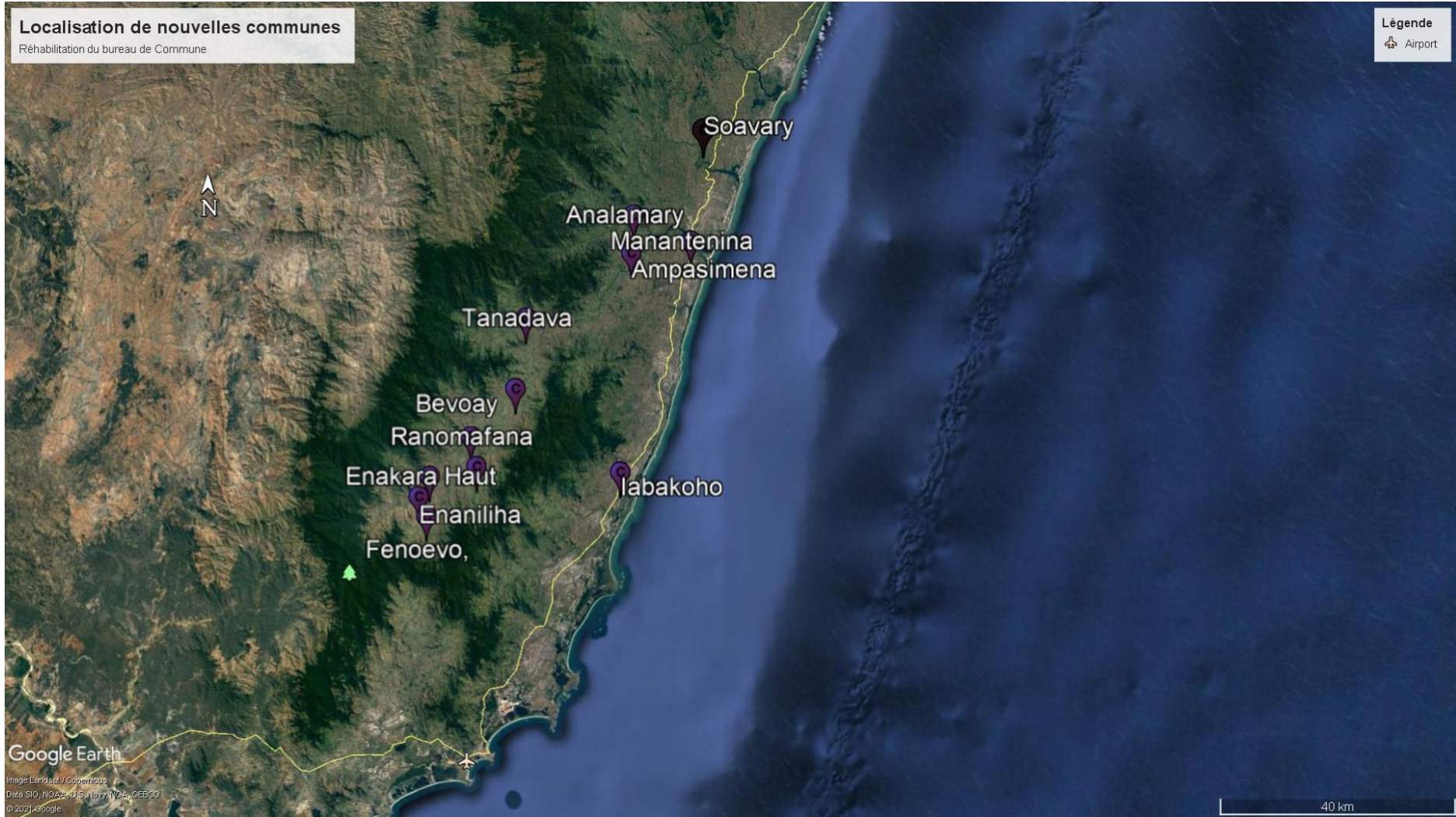
Google Earth

Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO
Image Landsat / Copernicus
  2021 Google



Localisation de nouvelles communes
Réhabilitation du bureau de Commune

Légende
✈️ Airport



Google Earth
Image Landsat / Copernicus
Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO
© 2021 Google